

Date de Convocation

11.02.2026

L'An Deux mil vingt-six le dix-neuf février à 20h00

Date d'affichage

11.02.2026

le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la Présidence de Madame Armelle BILOQUET, Maire

Nombre de Conseillers

Etaient présents : Mmes MARTEL Régine, Régine BELLET, DEPOIX Marie-Claude ,

En exercice : 15

WATTELIER Nathalie, LEGRAND Catherine, Mrs LECOURT Jacques, DUMOUCHEL

Présents : 11

Jean-Marie, Henri HUSSON, François HURARD et Patrice LEFORT .

Votants : 11

Sont excusés : DEBEAUVAIS Stéphanie - LEBOURG Angélique

Absent: 2

Absents : Sandra EVRARD – Michel COURTOIS

Excusés : 2

Pouvoirs : 1

Pouvoirs : Angélique LEBOURG donne pouvoir à Armelle BILOQUET

M Patrice LEFORT est élu secrétaire de séance.

Le conseil municipal approuve le procès verbal de la séance du 15 décembre 2025.

Travaux

Le projet de vente du terrain du moto cross suit son cours.

Délibération n° 2026190201

Plan de financement – Travaux de gendarmerie

Le conseil municipal accepte le plan de financement concernant les travaux de la gendarmerie à savoir la participation d'EDF à hauteur de 41557.73€ sur un budget total de 63934.98€ HT.

SDE 76 – Changement des lanternes

Madame le maire signale au conseil municipal qu'elle n'a pas les éléments nécessaires afin de statuer sur ce projet. Celui-ci sera étudié ultérieurement.

Délibération n° 2026190202

Marché Bungalows

Objet : Attribution des lots – Marché de travaux relatif aux Bungalows

Vu la procédure d'appel d'offres engagée pour les travaux relatifs aux bungalows,

Vu l'analyse des offres réalisée conformément aux critères définis dans le règlement de consultation,

Après en avoir délibéré, il est proposé d'attribuer les lots du marché comme suit :

- Lot n°1 : Revêtement de façades / Isolation des murs extérieurs et des combles
Attribué à la société SARL BOINET Olivier pour un montant de 127 612,50 € HT.
- Lot n°2 : Menuiseries extérieures et métallerie
Attribué à la société SARL BOINET Olivier pour un montant de 74 760,00 € HT.
- Lot n°3 : Plomberie, Ventilation, Chauffage
Attribué à la société COURTOIS FRERES pour un montant de 93 958,00 € HT.
- Lot n°4 : Électricité
Attribué à la société COURTOIS FRERES pour un montant de 30 288,00 € HT.
- Lot n°5 : Installation photovoltaïque
Attribué à la société SILEOS pour un montant de 52 669,38 € HT.
- Lot n°6 : Voirie et Réseaux Divers / Aménagement paysager
Attribué à la société SAS GHTP pour un montant de 48 520,00 € HT.

Le montant total des marchés attribués s'élève à 427 807,88 € HT.

Le Conseil autorise Madame le Maire à signer les marchés correspondants ainsi que tout document afférent à leur exécution.

Madame le maire précise que le trop produit d'électricité grâce aux panneaux photovoltaïques sera utilisé par la commune et pas revendu à EDF.

Délibération n° 2026190203

Travaux assainissement

Dans le cadre des travaux de séparation des eaux pluviales à l'assainissement, le conseil municipal valide le fait qu'ils soient établis sous charte.

Délibération n° 2026190204

Cheminement PMR cimetière

Madame le maire sollicite son conseil municipal afin de déposer une demande DETR dans le cadre des travaux de cheminement PMR dans le cimetière.

Pour un montant total de 58862€, le conseil municipal valide la demande de subvention au cadre de la DETR

CCAS

Le conseil municipal prend connaissance et valide l'attribution de lait infantile remis à une mère dans le besoin.

Madame le maire précise que la directrice de centre a été recruté et des candidatures pour l'équipe d'animation reçues. Une réunion est prévue prochainement afin de mettre en place le centre de juillet 2026.

Délibération n° 2026190205

Locaux habitation gendarmerie

Le conseil municipal autorise la prorogation du bail emphytéotique avec 3F Normandie concernant la gendarmerie jusqu'au 10.08.2076. Cette prorogation fait suite à des travaux prévus sur ces logements.

Affaires en cours

Madame le maire précise que la tenue du bureau de vote va être établi prochainement.

Madame le Maire donne lecture de la lettre relative aux doléances des riverains de la rue H. Cahingt, ainsi que de la réponse qu'elle leur a apportée.

Monsieur Hurard souligne que la vitesse pratiquée sur cette voie est excessive. Monsieur Lefort propose l'aménagement de places de stationnement afin de réduire la vitesse des véhicules et de libérer les trottoirs, actuellement souvent occupés par le stationnement des riverains.

Monsieur Dumouchel fait part de la nécessité de commander des caves urnes supplémentaires au cimetière .

Monsieur Hurard et Monsieur Dumouchel précisent qu'il serait heureux de continuer l'enherbement dans le cimetière.

L'ordre du jour à terme et les questions diverses également, la séance est levée à 20h30

